

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **53 (1961)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

---

53<sup>e</sup> année

Septembre 1961

N° 9

---

## En marge du nouveau programme de l'USS

### L'évolution des conceptions du syndicalisme en Suisse

Par Constant Frey

Dans son congrès de Lausanne, en octobre 1957, l'Union syndicale suisse a procédé à une nouvelle révision de ses statuts. En même temps, les délégués donnaient mandat à la Commission syndicale d'élaborer un programme immédiat et un nouveau programme de travail, à l'intention du prochain congrès ordinaire. Mais il est apparu très vite que la multiplicité des tâches syndicales débordait le cadre d'un programme de réalisations immédiates. Ce dont on avait besoin, c'était d'une charte qui trace « les grandes lignes de l'action syndicale », sur le plan national, d'un document « qui balise en quelque sorte la route à suivre ». Tels sont d'ailleurs les termes dans lesquels notre président Hermann Leuenberger présenta le nouveau programme de l'Union syndicale au 36<sup>e</sup> congrès, réuni à Bâle en octobre 1960.

D'aucuns ont voulu voir dans cette double révision – statuts et programme de travail – coïncidant à peu près avec la refonte du programme du Parti socialiste suisse, une intégration du mouvement ouvrier dans un régime capitaliste en mal de dirigisme, un renoncement désabusé aux réformes de structure si longtemps proclamées et réclamées.

Le porte-parole du Comité de l'Union syndicale suisse s'en est catégoriquement défendu: « Ce qui est étonnant – a dit Hermann Leuenberger dans son discours introductif – c'est le grand nombre d'éléments que nous avons pu transvaser, si je puis dire, de l'ancien dans le nouveau programme. Certes, les accents ont dû être distribués différemment. La langue, les formules ont changé. Chaque époque a son style, sa manière de s'exprimer. Mais, dans l'ensemble, il y a solution de continuité entre l'ancien et le nouveau programme... En l'élaborant, nous n'avons pas modifié le cours de notre cheminement; nous n'avons pas donné un coup de barre à gauche ni à